



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204702

VALABLE JUSQU'AU 06/05/2027

ÉDITÉ LE

18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/12/2019
120 000

Raison sociale : SANITHERM (AGENCE)

Sigle : SANITHERM

3 RUE MAX JACOB
56890 SAINT AVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER

Siret : 319 748 422 00114

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5021717

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 654970R1259000/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 654970R4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 97 46 39 40

Fax :

Portable : 06 15 12 64 48

Site Internet : www.sanitherm-chauffage.fr

E-mail : vannes@sanitherm.bzh

Responsabilité légale :

LE GARREC ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / CALLAREC JEAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 55

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	07/05/2026
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	07/05/2026
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	04/09/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/05/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	04/09/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/09/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/05/2026
o Ventilation mécanique	07/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.